



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26542>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-26542**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Rouen Normandie

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Activités liées à l'eau

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Travaux de terrassement en astreinte et interventions sur canalisations amiante-ciment pour la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie

**Description** : La présente consultation concerne les travaux de terrassement en astreinte et interventions sur canalisations amiante-ciment pour la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie. La présente consultation fixe, dans le cadre du Cahier des Clauses Techniques Générales (fascicule n° 71), les conditions techniques particulières d'exécution des travaux de terrassement d'urgence réalisés sur les réseaux d'eau potable exploités en régie directe, dans le cadre de l'astreinte, ainsi que les interventions sur des canalisations amiante-ciment en astreinte, comme en journée (réparation de fuite, raccordement de conduite, prise en charge de branchement...). Une variante libre peut être proposée décrivant une méthode alternative d'intervention (méthodologie, matériels et engins utilisés...) visant à réduire de manière significative les nuisances liées au chantier

**Identifiant de la procédure** : 80b10950-8a50-4de5-88ac-6f8691b6f178

**Identifiant interne** : 26-DE-WHDN-TxTerra

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45112500 Travaux de terrassement

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : communes exploitées en Régie concernées par l'accord-cadre

**Ville** : Rouen

**Code postal** : 76000

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 960,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique. Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit : Période 1 : minimum de 50 000 euro(s) Ht, maximum de 240 000 euro(s) Ht Période 2 : minimum de 50 000 euro(s) Ht, maximum de 240 000 euro(s) Ht Période 3 : minimum de 50 000 euro(s) Ht, maximum de 240 000 euro(s) Ht Période 4 : minimum de 50 000 euro(s) Ht, maximum de 240 000 euro(s) Ht Total : minimum de 200 000 euro(s) , maximum de 960 000 euro(s) Ht Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Si le montant annuel n'est pas intégralement consommé, le solde pourra être reporté dans le montant maximum de la période de reconduction suivante. L'estimation annuelle est de 148 964 euro(s) Ht. Les soumissionnaires peuvent proposer en complément de l'offre de base, et conformément à l'article R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre variante libre décrivant une méthode alternative d'intervention (méthodologie, matériels et engins utilisés...) visant à réduire de manière significative les nuisances liées au chantier. Les exigences minimales applicables à la variante libre sont identiques à celles prévues pour l'offre de base, notamment en ce qui concerne le planning d'astreinte, les délais d'intervention ainsi que le respect de la réglementation relative aux interventions sur les canalisations en amiante-ciment, dans les mêmes conditions de sécurité. » Les soumissionnaires ont donc la possibilité de présenter ou non la variante libre en plus de l'offre de base. Il est obligatoire de répondre à l'offre de base pour pouvoir présenter la variante libre. Les soumissionnaires qui proposeront une variante libre renseigneront : - Le bordereau des prix unitaires (Bpu) de la solution variante libre, - Le détail quantitatif estimatif (Dqe) (non contractuel) de la solution variante libre. La solution variante libre sera proposée et justifiée dans les mémoires technique et environnemental (cadre Envso). Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière et les capacités du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/23) -

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2) Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un mémoire environnemental répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Les critères « Valeur technique » et « Performances en matière de protection de l'environnement » font l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation et dans le cadre Envso. En cas d'égalité entre deux candidats, l'offre retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note pour le critère «Prix des prestations», puis ensuite la meilleure note pour le critère «Valeur Technique ». Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.mpe76.fr> sous la référence 26-De-Whdn-Txtterra. Merci De Prendre En Compte Que Les Dates Indiquées Sont Prévisionnelles

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Travaux de terrassement en astreinte et interventions sur canalisations amiante-ciment pour la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie

**Description :** La présente consultation concerne les travaux de terrassement en astreinte et interventions sur canalisations amiante-ciment pour la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie. La présente consultation fixe, dans le cadre du Cahier des Clauses Techniques Générales (fascicule n° 71), les conditions techniques particulières d'exécution des travaux de terrassement d'urgence réalisés sur les réseaux d'eau potable exploités en régie directe, dans le cadre de l'astreinte, ainsi que les interventions sur des canalisations amiante-ciment en astreinte, comme en journée (réparation de fuite, raccordement de conduite, prise en charge de branchement...). Une variante libre peut être proposée décrivant une méthode alternative d'intervention (méthodologie, matériels et engins utilisés...) visant à réduire de manière significative les nuisances liées au chantier

**Identifiant interne :** T-PF-1791679

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) :** 45112500 Travaux de terrassement

**Options :**

**Description des options :** Les modalités de reconduction sont fixées à l'article 4.2 du Ccap et considérées comme une option au sens du Droit Européen

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** communes exploitées en Régie concernées par l'accord-cadre

**Ville :** Rouen

**Code postal** : 76000

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/07/2026

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 0

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 960,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

**Objectif social promu** : Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Références sur des travaux spécifiés

**Description** : Des attestations de travaux visées d'un maitre d'oeuvre ou maitre d'ouvrage, démontrant une compétence de l'opérateur économique équivalente à la qualification Fntp (en ancienneté, en nombre et en qualité) pour la prestation pour laquelle il se porte candidat

**Critère** : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

**Description** : Fntp2321 Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent Y compris les travaux de tranchées pour pose de canalisations, les plateformes de faible dimension, bassins d'orage et travaux de Vrd

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1791679>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1791679>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Description de la garantie financière** : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

**Date limite de réception des offres** : 20/04/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 5 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 21/04/2026 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est

indiqué dans le CCP valant CCAP et CCTP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Cet accord-cadre fait l'objet d'une condition d'exécution relative à l'insertion de publics éloignés de l'emploi détaillée dans l'article 18.2 du cahier des clauses particulières (CCP) valant CCAP et CCTP

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : En cas de groupement, aucune forme juridique n'est imposée aux opérateurs économiques par la Métropole Rouen Normandie. Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en qualité de mandataire de plusieurs groupements pour un même accord-cadre. De plus, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même accord-cadre

**Montage financier** : Les prestations, objet du présent accord-cadre, seront financées par le budget de la Métropole Rouen Normandie. Elles seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel (s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance de 5% est accordée en une seule fois au titulaire, lorsque le montant minimum de l'accord-cadre est supérieur à 50.000 euro(s) Ht, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique

**Informations relatives aux délais de recours** : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des

actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 &quot; Société Tropic Travaux Signalisation &quot; req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 &quot; Département Tarn et Garonne &quot; req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rouen

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Rouen Normandie

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 0B9C94A6-E9BF-EC05-533DB3ECF6DB4B18

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Métropole Rouen Normandie

**Numéro d'enregistrement :** 53489

**Adresse postale :** Le 108 108 allée François Mitterrand

**Ville :** Rouen

**Code postal :** 76176

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays :** France

**Point de contact :** MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

**Adresse électronique :** demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

**Téléphone :** 0232764422

**Télécopieur :** 0232764429

**Adresse internet :** <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <http://www.mpe76.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Métropole Rouen Normandie

**Numéro d'enregistrement :** 0B9C951B-D250-3A88-D4CD2B5D9A031818

**Adresse postale :** Le 108 108 Allée François Mitterrand

**Ville :** Rouen cedex

**Code postal :** 76176

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Service des Marchés

**Adresse électronique :** demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

**Téléphone :** 0232764422

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Rouen

**Numéro d'enregistrement :** 0B9C952B-0C7C-B44A-19EC5D3CE399022E

**Adresse postale :** 53 avenue Gustave Flaubert

**Ville :** Rouen

**Code postal :** 76000

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-rouen@juradm.fr

**Téléphone** : 0232081270

**Télécopieur** : 0232081271

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 42243ba3-62f1-4548-8bff-6cb8f3819a90 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 13/03/2026 à 15:17

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 13/03/2026